

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04 Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE307 Communication: Animation socioculturelle			
Code	SOCM3B07	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Jean-Louis LANGLAIS (jean-louis.langlais@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Sur base des politiques culturelles, les étudiants seront amenés à découvrir les administrations qui pourront les aider (recherche de subsides, création, diffusion, etc.)

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**

- 2.1 Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels
- 2.2 Connaître et utiliser les techniques inhérentes aux professions visées

Compétence 3 **Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable**

- 3.4 Analyser une situation en tenant compte de son contexte (social, politique, culturel, ...)

Compétence 4 **Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture**

- 4.1 Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité
- 4.2 Comprendre le fonctionnement (sociologique, économique, historique, culturel et politique) des domaines de l'information, de la communication, des médias et de la culture

Compétence 5 **Informier, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de communication, des médias et de la culture**

- 5.2 Identifier les publics-cibles et leurs besoins spécifiques

Acquis d'apprentissage visés

Voir fiche d'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SOCM3B07A Animation socioculturelle 3 20 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM3B07A Animation socioculturelle 3

30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2019-2020 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Animation socioculturelle 3			
Code	23_SOCM3B07A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-Louis LANGLAIS (jean-louis.langlais@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Sur base des politiques culturelles, les étudiants seront amenés à découvrir les administrations qui pourront les aider (recherche de subsides, création, diffusion, etc.)

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant sera capable de comprendre les axes de compétences et connaissances transversales de l'action culturelle:

1) Penser l'action :

Connaître l'évolution des pratiques de l'action culturelle, les définitions, les politiques et la place de la culture dans les rapports sociaux.

- identifier les structures et grands concepteurs du secteur culturel
- comprendre les enjeux des différents décrets du secteur (centre culturel, éducation permanente, pratiques artistiques en amateur, centres de jeunes...)
- identifier la création artistique dans le domaine des arts.

2) Connaître les acteurs et espaces d'action

Se familiariser avec les enjeux sociaux au cœur de l'action culturelle aujourd'hui, dont la représentation, la démocratie culturelle et la participation citoyenne, ainsi qu'avec les conditions de production culturelle.

3) Savoir organiser l'action

Savoir concevoir, planifier, coordonner et concrétiser des projets d'action culturelle.

4) Animer l'action

Savoir susciter la participation, travailler collectivement.

- comprendre l'attitude, le rôle et la fonction de l'animateur
- comprendre les techniques et les stratégies de la communication culturelle et de la médiation culturelle
- appliquer les aspects techniques du métier (budget spectacle/projet, contrat spectacle, droits d'auteurs, ...)

5) Évaluer l'action

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'animateur est un porteur de projet, un éveilleur de sens, un facilitateur.

Axe 1 : Qu'est-ce qu'une politique culturelle

1. Les concepts clés des politiques culturelles en Fédération Wallonie Bruxelles, Flandre et France.
2. Travail de groupe : recherche et présentation de l'administration générale de la culture en FWB .
3. Visite du Vooruit à Gand
4. Visite du centre de la Marionnette Tournai en lien avec Lumen#4
Marionnettes# Arts numériques

Axe 2 : La médiation culturelle

La médiation culturelle dans différentes disciplines artistiques, arts du spectacle vivant (danse, théâtre, cirque, marionnette), arts de l'espace (architecture), arts du langage, arts du quotidien (design), arts du visuel (arts plastiques, photographie, cinéma) arts numériques , art musical, art de la rue.

1. Animer un public, un projet, un espace, une structure.
2. Concevoir, planifier, organiser une action de médiation culturelle.
3. Mise en pratique de ce projet de médiation culturelle.

Axe 3 : Les nouveaux contours du champ culturel

1. Les industries culturelles
2. La culture de la nuit

Axe 4 : Lexique culturel : rappel des grands principes.

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral
 - Recherches en groupe et présentation en classe (le secteur culturel et les services proposés par la FWB et la Province de Hainaut)
 - Travail individuel: projet de médiation culturelle
- La présence aux cours est vivement conseillée

Dispositifs d'aide à la réussite

Rappel de la matière vue au cours précédent. Approche interactive.
Accompagnement personnalisé de l'enseignant pour les étudiants qui en font la demande.

Ouvrages de référence

Abécédaire des arts et de la culture : Christian Ruby - Culture & société
La lecture du spectacle théâtral : Louise Vigeant - Mondia
L'animation professionnelle. JP AUGUSTIN, JC GILLET. L'Hamarttan.
Éducation populaire et puissance d'agir: Christian Maurel - L'Harmarttan
Animation socioculturelle. Pratiques multiples pour un métier complexe. C DELLA CROCE . L'Hamarttan
La médiation culturelle. BN ABODRAR, F MAIRESSE. PUF
La culture monde. G LIPOVETSKY, J SERROY. Odile Jacob
Démocratie et Cultures. M GUERIN. Observatoire des politiques culturelles

Supports

Présentation du cours avec support PowerPoint et reportages

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q1 :

- Travail de groupe (10 % des points) et travail individuel de projet de médiation culturelle (30 % des points)
- Examen écrit pour 60 % des points

Q3 :

- Examen écrit pour 100 % des points

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	40				
Période d'évaluation	Exe	60			Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).